

Concepteur

L'ARCHIVIOLETTE Architectes Associées

Maître d'ouvrage

Privé

- Localisation
  Calvados (14)
- Contexte d'implantation
  Milieu urbain Quartier résidentiel dense
- Année de réception 2014
- Surface 173 m<sup>2</sup>
- **●** Coût

318 400€ TTC env. 1 840€/m²

## Le regard du C.A.U.E

Les propriétaires d'un grand terrain ont souhaité faire construire une maison neuve dans le fond de leur jardin, après avoir procédé à une division parcellaire.

Les clients souhaitaient une maison fonctionnelle de plain-pied, bio-climatique et basse consommation pour y passer leur retraite. Par le jeu de décrochés de façades, la maison est parfaitement orientée pour bénéficier des apports solaires. Ainsi, depuis l'intérieur, les habitants bénéficient d'un ensoleillement optimal et d'une vue sur le jardin à l'Ouest.

La maison a été construite avec des matériaux bio-sourcés, limitant l'impact écologique de la construction et renforçant le confort de vie à l'intérieur. L'utilisation de menuiseries en bois renforce la qualité de ce projet.





# Précisions techniques



### **Bioclimatisme**

Maison orientée Sud-Est/Sud-Ouest pour bénéficier des apports solaires. La façade Nord-Ouest, en limite de propriété, est aveugle pour limiter les déperditions de chaleur.



#### Structure

La structure est en ossature bois.



#### Isolation

L'isolation de cette maison est bio-sourcée : 15cm de ouate de cellulose dans l'ossature et 6cm d'isolation thermique extérieure en laine de bois, auxquels s'ajoutent 30cm d'isolant en toiture.



### Revêtements de façade

Les façades sont bardées de bois peint. Une attention particulière doit être portée aux couleurs de façades, les couleurs foncés captant d'avantage les rayons du soleil peuvent provoquer un phénomène de surchauffe.



### Système de chauffage / flux

Chauffage par aérothermie, diffusé par un plancher chauffant. Un poêle à bois a été installé en complément pour les mois d'hiver.



### Information complémentaire

Ce projet est un exemple de densification urbaine par le biais d'une division parcellaire. Le principe du « Bimby » (Build In My BackYard), est de construire dans son jardin pour éviter l'étalement urbain.









Trichel OGIFR

CONTACT ARCHITECTE
L'ARCHIVIOLETTE

O2 31 93 11 90

Contact and C

## POUR ALLER PLUS LOIN

www.caue76.fr/guide-construire-sa-maisor www.caue76.fr/copie-de-plaquetteconstruire